

## Commune d'Eperlecques

### Réunion de Quartier N°3



Le samedi 15 mars 2015 à 10h30, salle polyvalente

### COMPTE-RENDU

Accueil de Laurent Denis, remerciements aux habitants présents et présentation du Conseil Communal

- Présentation du secteur du quartier :

Les rues concernées sont :

**Rue du Mont**

**Rue de l'Ouest Mont**

**Impasse de l'Ouest Mont**

**Route d'Audruicq**

**Rue du Mitan**

**Rue de Rabbastraète**

Le nombre d'habitants est de 486 habitants. Une explication est donnée quant à l'ordre des réunions de quartiers qui ne correspond pas forcément au numéro de quartier. L'ordre a été fixé en fonction de la programmation des travaux correspondants aux différents quartiers.

- Présentation des outils de communications mis à disposition des habitants pour être toujours en contact avec la vie communale.

1) La mairie ouvre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 tous les jours et le samedi matin de 9h à 12h, les agents restent à votre service et répondent à vos questions ou réalisent vos démarches administratives comme l'état civil, la cantine de vos enfants etc...

2) Les tableaux d'affichage de la mairie

3) Le site internet, avec une inscription à la newsletter ou lettre d'actualités pour recevoir les informations utiles de la commune

4) Les réunions publiques pour les projets en cours de la commune

5) Les informations délivrées dans vos boîtes aux lettres

- 6) Le journal communal publié 2 fois par an (janvier et juillet)
- 7) Votre participation au dispositif «Participation citoyenne » pour recevoir les alertes ou informations pour votre sécurité
- 8) Et votre engagement citoyen en devenant « Référent de quartier » pour remonter les informations ou remarques aux élus de votre quartier.

Prochaines publications dans vos boîtes les lettres :

- Invitation à la chasse à l'œuf pour tous les enfants d'Eperlecques de 2 à 12 ans le 5 avril 2015
- Invitation au Troc aux plantes (le 11 avril)
- L'organisation d'une exposition sur Eperlecques en 39-45, les 25 et 26 avril
- Les 4 jours de Dunkerque les 8 et 10 mai 2015

- Remarque sur l'accueil en mairie : Il n'est pas toujours agréable, plusieurs plaintes ont été relevées sur un agent en particulier.
- Au sujet de l'entretien des haies ou des arbres, afin que tout le monde puisse en avoir connaissance et l'appliquer, la réglementation sera publiée dans le prochain « Trait d'Union », elle sera disponible également sur le site internet et en mairie. Une brochure spécifique est en cours de préparation.

Quelques échanges ont lieu au sujet des « voisins vigilants », faisant la liaison entre la surveillance de la bonne taille des haies des voisins... Un rappel de l'objectif et du principe du dispositif appelé aujourd'hui « Participation Citoyenne » s'est avéré nécessaire pour la bonne compréhension de tous, afin d'éviter les amalgames. Le dispositif ne traite que de la bienveillance et non de la délation ou de la surveillance.

- L'entretien des fossés a été évoqué, le département apparemment n'aurait pas curé. M. le Maire vérifiera si la date du curage prévue a été respectée. Les déchets proviennent souvent des poubelles excessivement remplies et au moindre coup de vent elles se renversent. M. le Maire a proposé une solution auprès de la CASO, que les poubelles puissent bénéficier de couvercles aimantés.
- La D221 s'affaisse. Remarque sur la vitesse excessive. M. le Maire répond que des radars pédagogiques vont être installés.
- Route d'Audruicq, une réclamation est faite sur le manque de trottoirs et d'éclairage. M. le Maire précise que l'installation d'éclairage a été étudiée par la commission générale et va passer au conseil.
- Remarque sur les riverains qui brûlent les déchets verts, il sera rappelé la réglementation à ce sujet, comme pour l'égavage et l'entretien des haies sur le prochain journal communal en juillet.

- Un problème récurrent est rapporté : celui des bacs à verre et leurs abords. La CASO a été sollicitée pour aménager les abords de ces bacs et 2 employés de la commune les contrôlent le mercredi, la police du marais intervient également.
- Au sujet des TAP, quelques incidents ont eu lieu au début tel le cas d'une élève qui faute de place en activité manuelle, s'est retrouvée à l'activité « basket » mais qui n'a pu y participer faute de tenue adéquate. Depuis, la gestion des groupes et des activités s'est améliorée. En début d'année, le but était de faire participer les élèves à tous les ateliers pour qu'ils puissent choisir leur activité préférée sur les dernières périodes. On constate une bonne participation et des activités diverses et variées ravissent les enfants.
- Les résultats de l'enquête mutuelle sont expliqués : Elle montre que la tranche d'âge entre 51 et 80 ans, et plus particulièrement les 61/70 ans, nécessite une offre d'une mutuelle au meilleur prix ! Une question quant à l'initiative de cette étude de mutuelle communale est posée, M. le Maire précise que c'est une volonté du conseil municipal afin de répondre à un besoin social, principalement pour nos séniors.
- Sollicitation sur la nomination de voisins référents qui resteront en contact avec les référents élus du quartier : 2 personnes se sont portées volontaires : M. Vilain, M. Fenart, et les 2 élus du quartier sont désignés : Antoine Tusso et Amélie Mahieu.
- Remarque rue de l'Ouest Mont, pour le tout à l'égout, le regard abîmé a été remplacé par une tôle, travail qualifié comme étant « du travail d'émigré ». A cette remarque Guy ANNE répond qu'une remise en question du travail peut être faite mais en aucun cas on ne peut tenir de tels propos pour juger la qualité d'un travail communal.
- D'autres remarques sur la vitesse des voitures rue de l'Ouest Mont : des semi-remorques remontent vers la route d'Audruicq. Mettre un sens interdit uniquement pour les personnes extérieures serait une solution.
- Un panneau sens interdit verdi devrait être nettoyé par les employés communaux.
- Concernant le bâti, le problème de stationnement des voitures est rapporté mais M. le Maire rappelle que lorsqu'il existe un garage et une allée, cela équivaut à 2 places
- L'entretien de la route de la forêt est-il prévu ?
- Raccord tout à l'égout au 11 bis route d'Audruicq, au passage des poids-lourds la maison bouge.
- Des armoires électriques de l'éclairage ont été signalées ouvertes.
- Les chemins de randonnées ne sont pas adaptés aux personnes aux handicapés, ils viennent en plus d'être abîmés par des quads, précise M. le Maire. Un travail a débuté

à ce sujet à la CASO. Les chemins communaux balisés vont être entretenus un à un et progressivement.

- La formation de trous s'est reproduite devant le 119 rue du Mont malgré l'intervention d'un camion qui avait fait le même travail auparavant.

En fin de réunion, M. Antoine TUSO, conseiller municipal, prend la parole et revient sur les propos racistes ont été dits durant la réunion de quartier et les condamne fermement. Il rappelle que lui-même « immigré », ne peut accepter ces paroles et cette facilité à faire des amalgames. Après son allocution, toute l'assemblée l'applaudit.

Sur ces mots, M. le Maire remercie les habitants et les invite à partager le verre de l'amitié.

Fin de la réunion 12h00

Retrouvez le powerpoint, document de présentation de la réunion sur le site internet